

Le diagnostic plomb et saturnisme

<p>Objectifs : Acquérir une bonne connaissance des risques sanitaires liés à la présence de plomb dans les bâtiments, susceptible d'être localisé aussi bien sur les revêtements que dans les canalisations d'eau. Connaître la réglementation en vigueur, les méthodes de diagnostic, les techniques d'intervention et d'élimination des déchets.</p>	<p>Personnes concernées Tout personnel travaillant dans le bâtiment, architectes, gestionnaire de domaine immobilier, syndic de copropriété.</p> <p>Pré requis : aucun</p>
<p>PROGRAMME</p>	
<p>Premier jour</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Pathologie – Toxicologie <ul style="list-style-type: none"> ❖ Propriétés ❖ Localisation dans le bâtiment <ul style="list-style-type: none"> ➢ Revêtements (murs, fenêtres, portes, plinthes...) ➢ Canalisations (tuyau de plomb, alliage de cuivre, acier galvanisé, soudure à l'étain, certains PVC) ❖ Effets sur l'organisme <ul style="list-style-type: none"> ➢ Saturnisme ➢ La plombémie : mesure de l'intoxication au plomb ➢ Pigments toxiques ✚ Réglementation revêtement <ul style="list-style-type: none"> ❖ Logement ou immeuble construit avant 1948 ❖ Obligation des propriétaires <ul style="list-style-type: none"> ➢ Code de la Santé Publique (article L.1334-5) ➢ La loi 2004-806 du 9 août 2004 ➢ Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) ❖ Compétences exigée des opérateurs ✚ Diagnostics revêtement <ul style="list-style-type: none"> ❖ Détection à l'aide d'un appareil à fluorescence X ❖ Seuils réglementaires ❖ Etat d'accessibilité plomb ❖ Note sur les risques d'intoxication ❖ Tarif des certificats et aides financières <p>Second jour</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Travaux <ul style="list-style-type: none"> ❖ Techniques d'intervention : recouvrement et suppression ❖ Contrôles de l'exposition des travailleurs (plomberie et concentration atmosphérique) ❖ Contrôle après utilisation des travaux ✚ Elimination des déchets <ul style="list-style-type: none"> ❖ Déchets inerte, industriel banal, industriel spécial ❖ Responsabilités civiles, pénales et assurance spécifique réglementaire ✚ Réglementation plomb dans l'eau <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le décret du 5 avril 1995 ❖ L'arrêté du 29 mai 1997 ❖ Obligation du responsable de distribution de l'eau ❖ Obligation des propriétaires <ul style="list-style-type: none"> ➢ directive européenne 98/83/CE ➢ décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002 ✚ Diagnostics plomb dans l'eau <ul style="list-style-type: none"> ❖ Détection du plomb dans l'eau ❖ Seuils réglementaires de qualité du plomb dans l'eau 	<p style="text-align: center;">PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur Spécialiste prévention – sécurité – environnement.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p>Exposés illustrés d'exemples concrets. Débats – Etude de cas.</p> <p><u>Intra entreprise</u> Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p><u>Inter entreprises</u> Tarif par personne</p> <hr/> <p style="text-align: center;">2 jours</p> <hr/> <p style="text-align: center;">1 150 €</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : BTP015</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France

Formation *Le diagnostic plomb et saturnisme*

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur www.proformalys.com